

M. REID: Donnez-leur des kilts.

L'hon. M. RALSTON: Je suis sûr que ce doit être l'exception. J'y verrai certainement et je me renseignerai même en Angleterre au sujet du peloton C de la 16e batterie, A.R.C.

M. MacINNIS: Pendant le temps relativement long qu'on a consacré à l'examen des affaires du ministère de la Défense nationale, je crois n'avoir pas parlé. La plupart des points que j'aurais soulevés et des questions que j'aurais posées l'ont été par d'autres et les réponses du ministre m'ont paru satisfaisantes.

Cependant, lors de l'ajournement de la Chambre, vendredi dernier, l'honorable député de Vancouver-Sud venait de soulever deux points beaucoup plus importants qu'une simple demande de renseignements et qui portaient sur une question d'administration militaire. Quand le ministre déclara que l'honorable député semblait croire qu'il n'y avait qu'un seul littoral du Canada en danger, l'honorable député rétorqua qu'en sa qualité de représentant d'une circonscription de Vancouver ou de la côte de l'Ouest, il était tout naturel qu'il se préoccupât davantage de cette partie du pays. Je représente moi-même une circonscription du littoral occidental, mais il ne faudrait pas qu'on pense que, parce que je n'ai pas insisté sur les questions de défense, je me désintéresse soit de la défense de nos côtes, soit de l'effort de guerre canadien. Je ne voudrais pas que l'honorable député de Vancouver-Sud voie un reproche dans ma manière différente d'envisager les choses. Je conviens qu'il s'y connaît beaucoup plus que moi sur les sujets d'ordre militaire. Or, il a soulevé une question d'ordre administratif. Voici ce qu'il a dit, ainsi qu'en fait foi le hansard:

Il me semble que le comité ferait bien, au point où nous en sommes, de tâcher de se représenter l'ensemble des initiatives de l'armée canadienne tant ici qu'à l'étranger.

Bien que je ne sois guère au courant des détails relatifs aux préparations militaires, il me semble que j'en saisis aussi bien les grandes lignes que la moyenne des gens, et je reconnais que les paroles prononcées vendredi par l'honorable député de Vancouver-Sud m'ont laissé fort perplexé.

Il a d'abord déclaré que nous devons venger la défaite de Hong-Kong. A mon sens, ce n'est pas ainsi que l'effort de guerre du Canada doit être envisagé. Il a exposé ensuite la nécessité de former sur le littoral du Pacifique une armée capable de lutter seule. Il me semble que cela n'est guère conforme à la stratégie de la guerre actuelle, car il est bien évident que le Canada ne saurait lutter seul.

[L'hon. M. Ralston.]

M. GREEN: J'invoque le Règlement. Je suis sûr que l'honorable député de Vancouver-Est ne voudrait pas dénaturer à dessein mes paroles. Il se peut que je ne me sois pas expliqué assez clairement. Ce que j'ai voulu dire, c'est que nous devrions avoir là-bas une armée complète; je n'ai pas dit qu'elle devrait combattre seule, mais que ce devrait être une véritable armée plutôt qu'un groupe de détachement ayant pour mission de défendre le littoral.

M. MacINNIS: J'ai déclaré au début que j'espérais bien que l'honorable député de Vancouver-Sud n'interpréterait pas mes remarques comme une critique au sens que nous donnons ordinairement ici à ce mot. Toutefois, les paroles que j'ai citées sont bien celles qu'il a prononcées; il a parlé d'une armée capable de combattre seule.

Je crois avoir déjà dit qu'elle énorme quantité d'équipement il nous faudrait si nous devrions nous porter à l'offensive dans le Pacifique, et ce que j'ai alors déclaré demeure toujours vrai. Quelque impression que puisse laisser les faits d'un caractère local que peut rappeler un honorable député, il n'en faut pas moins envisager la situation dans son ensemble. Nous devrions exposer bien clairement,—la chose est surtout nécessaire au Canada, à cause du sentiment qui règne dans certaines parties du pays,—que nous sommes engagés dans un conflit mondial, que le monde entier, à bien dire, est en lutte contre les puissances de l'Axe. Ce fait a la même importance pour l'un comme pour l'autre de nos deux littoraux. Nous ne pouvons ni lutter seuls ni envoyer indépendamment des armées sur le théâtre des hostilités vers l'Est ou vers l'Ouest. Il nous faut combattre avec nos alliés ou nous abstenir de lutter. A mon sens, cela exige l'unité de stratégie et de commandement.

Si telle n'en est pas la signification, notre conseil de guerre du Pacifique n'a donc aucun sens. On induirait la population en erreur en prétendant que nous pouvons opposer une de nos propres armées aux Japonais. J'ai déjà pris une part très minime à ce débat, non pas parce que je ne connais rien de nos défenses côtières du Pacifique, mais parce que j'ai cru qu'il ne servirait pas à grand'chose d'exposer à la Chambre les faiblesses de ces défenses. Je constate encore une fois que le Gouvernement doit faire face à une grave pénurie de matériel de guerre. Plus d'une fois on a répété au cours du présent débat que nos recrues qui font leur service militaire n'avaient pas assez de fusils, ou d'autres armes. Rien de plus facile que de critiquer ainsi, mais j'ai toujours été d'avis que je devais m'abstenir de formuler des critiques à cet égard, car si